

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : **Secondaire Cap-Jeunesse**

Date : 28 mai 2019

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2018-2019

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none">- Analyse des résultats du QES.- Réflexion sur notre structure et notre hiérarchie d'intervention.- Animation d'atelier en classe en première secondaire sur la civilité faite par des élèves de cinquième secondaire.	<ul style="list-style-type: none">- Révision du plan de surveillance concerté.- Installation système de caméra de surveillance deuxième phase.



Mise en œuvre des moyens

Au regard des facteurs de protection mis en place par l'école

- **Analyse des résultats du Questionnaire sur l'environnement socioéducatif:** Une analyse du rapport de QES sera faite en début d'année prochaine pour cibler les zones à risque pour notre milieu et pour cibler de nouvelles priorités de travail. Les résultats de l'analyse démontrent des forces et des choses à améliorer. Un document d'analyse nous a été fourni par l'équipe de recherche qui nous a accompagnée dans la démarche. **Document en annexe au plan de lutte.** L'analyse de nos résultats servira entre autre au plan de lutte à l'intimidation ainsi qu'à la réalisation du projet éducatif de notre école. **Surtout en lien avec l'objectif 3.1. Offrir aux élèves et à tous les membres du personnel un milieu de vie sain et sécuritaire.**
- **Réflexion sur notre structure d'intervention : Rôle de tous et chacun.** Grand chantier 2018-2019 au sein du comité climat scolaire, encadrement, lutte à l'intimidation et violence. Où l'objectif est l'évaluation de notre processus d'intervention. Constat : Il appert que dans la révision du **modèle d'intervention 3 niveaux RAI** il y a deux ans, certaines mesures ne semblent pas avoir eu l'effet escompté. Modèle de tutorat redéfini en 4ème et 5ème secondaire, gestion des absences par un TES responsable du dossier. Animation et régulation de la communication des CAP-ÉLÈVES par les tuteurs. De plus, une clarification et une redéfinition écrite de notre hiérarchie d'intervention doit être faite. Celle-ci devra être présentée à l'ensemble du personnel en août prochain.
- **Code de vie : Aucune modification prévue pour 2019-2020.** Cependant, à la lumière des résultats du QES et des discussions au sein du comité, nous avons certains défis d'application. Présentement, il y a déjà un travail amorcé pour favoriser l'adhésion de tous à l'application des règles de vie. **Valeurs à promouvoir dans notre milieu :** L'engagement, la communication sont quelques-unes des valeurs retenues par l'équipe école pour l'année 2018-2019. **Promotion auprès des élèves :** Activité école en début d'année sur le code de vie (activité sur le civisme); La direction et responsable en encadrement rencontreront en début d'année l'ensemble des élèves pour bien définir les attentes de l'école envers ceux-ci. **Pas fait au début 2018-2019. De retour en septembre.**
- **Atelier sur les stratégies efficaces en matière de lutte à l'intimidation :** Celles-ci ont été préparées et animées par des élèves de cinquième secondaire aux groupes tuteurs première secondaire.



Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)

- **Revoir nos modalités de surveillance : Définir un plan de surveillance concerté:** Lors de l'accueil de septembre, un nouveau plan de surveillance a été présenté à l'équipe école. **L'objectif : Bonifier le sentiment de sécurité des élèves par des adultes en circulation lors des pauses et du dîner dans l'ensemble de l'école.** De plus, des appareils mobiles de communication ont été achetés pour le personnel enseignant qui désire pouvoir communiquer à l'équipe d'encadrement en cas d'urgence. Pairage des adultes au moment de la surveillance.
- **Installation système de caméra de surveillance :** Nous avons procédé à une première phase d'achat et d'installation de caméras de surveillance afin de couvrir un maximum de superficie dans notre école. Deux objectifs : Intervenir efficacement lors d'évènements et augmenter le sentiment de sécurité général des élèves et du personnel de notre école. **Nous n'avons pu procéder à l'installation de la deuxième phase, contraintes administratives à la CSRDN**
- **Outil de consigne. (mémo) :** L'année dernière, la commission scolaire a fusionné l'outil de consigne des incidents d'intimidation et de violence à un nouvel outil de consignes plus général. L'impact pour nous a été d'avoir plus d'incidents répertoriés de la part de nos intervenants scolaires compte tenu que c'est le même outil pour la gestion de l'ensemble des comportements. **119 consignes** ont été inscrites dans notre outil cette année. Donc, notre nouveau comparable en termes de statistiques sera l'année 2016-2017. **Année 2017-2018 : 93 consignes, Année 2018-2019 137 consignes.**
N.B. Le nombre de consignes ne représente pas un nombre d'incidents de violence ou d'intimidation car il peut y avoir plusieurs acteurs impliqués dans un même évènement



L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves)</p> <ul style="list-style-type: none">- Nous a permis de réfléchir à notre hiérarchie d'intervention, à redéfinir le qui fait quoi dans notre école.- Nous a permis de constater que nous devons mettre certaines actions en place pour favoriser l'adhésion de tous. Principalement en lien avec l'efficacité nos instances de communication (CAP-ÉLÈVE)	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel)</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre conscience que la cohérence dans l'application de nos règles de vie a un impact significatif sur notre climat scolaire dont, les interactions maître/élève.		<ul style="list-style-type: none">- Travailler en continuité avec l'ensemble de nos partenaires. Principalement les policiers éducateurs du service de police de la ville de St-Jérôme.

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- *Promotion et identification de moyens en lien un climat sain et sécuritaire. Objectif 3.1 du projet éducatif*
- *Réflexion sur le climat scolaire. (continuité)*
- *Déploiement de l'affichage sur les comportements attendus et promotion auprès du personnel et des élèves. 2019-2020*

L'évaluation du plan de lutte de l'école secondaire Cap-Jeunesse a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 28 mai 2019. No de résolution : **CÉ 18-19 7.9**